

PROCEDURE D'INSCRIPTION

1. Un dossier d'inscription, accompagné du projet pédagogique de l'école, vous sont remis lors des réunions d'information.
2. Le dossier est à nous retourner, complété et signé, dans les meilleurs délais à l'adresse suivante :

ECOLE L'ODYSSEE
242 Villa Reine
67 210 NIEDERNAI

3. L'équipe pédagogique vous contactera afin de fixer un rendez-vous avec votre enfant (entretien à effectuer, de préférence, en présence des deux parents). Un second entretien avec une équipe de psychologue et d'orthophoniste peut être organisé en fonction des situations.

Ces entretiens ont pour objectif de faire connaissance avec votre enfant, de comprendre quelles sont ses / vos motivations et de s'assurer que toute la famille est bien en adéquation avec notre projet pédagogique.

4. En cas d'acceptation, le complément du dossier vous sera envoyé (contrat + règlement intérieur + pièces justificatives à joindre). Il est à retourner accompagné du versement des frais d'inscription de 50€ et des frais de fourniture de 100€ tenant lieu de confirmation.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e),....., représentant légal de,
inscris mon enfant au sein de l'école l'Odyssee, située 242 Villa Reine à Niedernai, pour la rentrée
20...../20.....

Je confirme avoir lu et pris connaissance du projet pédagogique de l'établissement.

Date :

Signature :

I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité : Garçon Fille

Année	Dernier établissement fréquenté	Classe
Année 2020-2021		
Année 2019-2020		
Année 2018-2019		
Année 2017-2018		
Année 2016-2017		
Année 2015-2016		

II. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

Mr Mme NOM : Prénom :

Lien de parenté avec l'élève : Père Mère Autre :

Adresse :

Code postale : Commune :

Adresse mail :

Tél. domicile : Tél. portable :

Situation familiale : Marié(e) Vie maritale Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Profession :

Mr Mme NOM : Prénom :

Lien de parenté avec l'élève : Père Mère Autre :

Adresse :

Code postale : Commune :

Adresse mail :

Tél. domicile : Tél. portable :

Situation familiale : Marié(e) Vie maritale Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Profession :

III. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FRERES / SOEURS

NOM	Prénom	Date de naissance	Situation scolaire ou professionnelle

Une autre demande d'inscription au sein de notre école a-t-elle été déposée pour l'un de ces enfants ?

OUI NON

III. LES FRAIS DE SCOLARITE

Etant une école privée hors contrat, nous n'avons aucune subvention de l'état. Le financement de notre établissement provient donc exclusivement des frais de scolarité. Ils permettent de financer les frais de personnel (enseignant et non enseignant), le loyer et les charges y afférentes, l'entretien et les réparations diverses des locaux, les achats destinés à augmenter la qualité d'accueil des élèves.

Ces frais de scolarité sont à verser de manière mensuelle à compter de la date d'arrivée de votre enfant et sur 12 mois.

Ils varient en fonction du quotient familial mensuel :

$$QFM = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{\text{Nombre de parts fiscales} * 12}$$

QFM	Frais de scolarité pour le 1er enfant		Frais de scolarité pour le 2ème enfant*		Frais de scolarité pour le 3ème enfant**	
	Frais de scolarité mensuels	Frais de scolarité annuels	Frais de scolarité mensuels	Frais de scolarité annuels	Frais de scolarité mensuels	Frais de scolarité annuels
QFM < 750€	350 €	4 200 €	262.50 €	3 150 €	227.50 €	2 730 €
750€ < QFM < 1500€	400 €	4 800 €	300 €	3 600 €	260 €	3 120 €
QFM > 1500€	500 €	6 000 €	375 €	4 500 €	325 €	3 900 €

*une réduction de 25% est appliquée sur les frais de scolarité du 2^{ème} enfant

**une réduction de 35% est appliquée sur les frais de scolarité du 3^{ème} enfant

Votre QFM : < 750€ compris entre 750€ et 1500€ > 1500€

Vos frais de scolarité relatifs à l'inscription de votre enfant

s'élèvent à par mois sur 12 mois soit par an.

Un document relatif aux conditions financières vous sera envoyé le cas échéant après la validation de votre dossier d'inscription.

IV. LES REPAS

La pause déjeuner est prévue entre 12h et 14h. Dans un souci d'organisation et afin de donner un cadre et d'organiser des temps forts en collectivité, nous souhaitons que les repas aient lieu au même moment dans la salle à manger.

Nous prévoyons une restauration sur place avec la livraison d'un traiteur local qui propose des repas végétariens et de saison (prévoir 6.50€ par repas).

Possibilité de rentrer déjeuner pour les parents qui le souhaitent.

- Notre enfant déjeunera sur place
- Notre enfant rentrera déjeuner à notre domicile
- Notre enfant restera déjeuner à l'école mais le repas sera tiré du sac dans le cadre d'un PAI (Projet individuel d'accueil pour des raisons de santé)

Un document relatif aux repas vous sera envoyé le cas échéant après la validation de votre dossier d'inscription.

V. LE PERISCOLAIRE

L'association de l'école propose un périscolaire tous les jours après la fermeture de l'école de 16h30 à 18h.

Ce service est destiné exclusivement aux enfants qui sont inscrits au sein de notre établissement.

Un salarié de l'association gère de manière permanente le périscolaire accompagnée d'un parent via un système de présence par roulement sur l'année (la fréquence des interventions variera d'une année sur l'autre en fonction du nombre d'inscrits).

Le coût pour 1h30 de garde est de :

- 4€ par journée par enfant
- 3€ par journée par enfant pour les fratries.

Afin de respecter les horaires, un surcoût de 10€ sera demandé en cas d'arrivée après 18h.

Attention, un minimum de 10 inscrits est nécessaire pour assurer le fonctionnement du périscolaire.

Pour des raisons d'assurance et de responsabilité, tous les parents qui interviennent au périscolaire doivent adhérer à l'association et verser une cotisation annuelle de 10€ (voir Annexe « Adhésion à l'association de l'école »).

Envisagez-vous d'inscrire votre enfant au périscolaire ? :

- NON
- OUI : A quelle fréquence ?

Un document relatif au périscolaire vous sera envoyé le cas échéant après la validation de votre dossier d'inscription.